

Mettre en valeur le regard par la pose d'extensions et le rehaussement de cils

RS7650 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42032
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2028

Certificateur(s)

EYES PERFECT PARIS · SIRET : 90012810900023

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMY BY DJIKA	90123845100016	Former et organiser l'évaluation
ILONA DELPIERRE	90278387700027	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les objectifs de la certification « Mettre en valeur le regard par la pose d'extensions et le rehaussement de cils » s'inscrivent dans un contexte de forte croissance du secteur de l'esthétique et de structuration progressive des compétences liées à l'embellissement du regard.

Dans un marché caractérisé par une demande accrue de prestations personnalisées, durables et sécurisées, ainsi que par la multiplication d'intervenants aux niveaux de qualification hétérogènes, la certification vise à garantir un socle homogène de compétences techniques, sanitaires et relationnelles directement mobilisables en situation professionnelle. Elle a pour finalité de sécuriser les pratiques réalisées sur la zone oculaire — particulièrement sensible — en assurant la maîtrise des protocoles d'hygiène, l'identification des contre-indications, l'adaptation morphologique des prestations et la traçabilité des actes réalisés.

Elle contribue à la professionnalisation et à la reconnaissance des praticiens dans un environnement concurrentiel en pleine expansion. Par cette démarche, la certification constitue à la fois un levier de sécurisation pour les clients et un outil de développement et de différenciation pour les professionnels de la beauté.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande et sécuriser la prestation : Recueillir les informations nécessaires (entretien, diagnostic visuel, identification des contre-indications) afin de déterminer la technique adaptée (extensions ou réhaussement) et de prévenir tout risque sanitaire.

Concevoir un protocole personnalisé de mise en valeur du regard : Élaborer un mapping et sélectionner les paramètres techniques (courbure, longueur, volume, type de pad, produits) en fonction de la morphologie du visage, de la typologie des yeux et des caractéristiques des cils naturels.

Préparer l'environnement et la zone d'intervention : Organiser le poste de travail, appliquer les protocoles d'hygiène et de désinfection conformes à la réglementation, et préparer la zone oculaire afin de garantir des conditions sanitaires

et techniques optimales.

Réaliser une pose d'extensions de cils conforme au protocole défini : Mettre en œuvre la technique choisie (cil à cil, volume ou hybride) en respectant le mapping, les règles d'isolement des cils naturels et les paramètres d'adhérence, afin d'obtenir un résultat esthétique homogène et durable.

Réaliser un réhaussement de cils sécurisé et adapté : Mettre en œuvre le protocole de réhaussement (choix du pad, application des produits, respect des temps de pose) afin d'obtenir une courbure régulière et respectueuse de la fibre naturelle du cil.

Assurer le suivi et la traçabilité de la prestation : Formaliser les informations relatives à l'acte réalisé, délivrer des conseils d'entretien personnalisés et planifier un suivi, afin de garantir la durabilité du résultat et la sécurité du client.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation, le candidat devra être titulaire d'un des diplômes suivants :

- CAP Esthétique – Cosmétique – Parfumerie
- CAP Métiers de la coiffure
- BP Coiffure
- BM Coiffeur
- Bac Pro Esthétique – Cosmétique – Parfumerie
- Bac Pro Métiers de la coiffure
- BTS Métiers de l'Esthétique – Cosmétique – Parfumerie
- BTS Métiers de la Coiffure

et/ou

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine de l'esthétique/ bien-être et présenter des attestations des formations réalisées dans le domaine

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi un parcours de formation continue auprès du certificateur ou auprès d'un partenaire habilité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury d'évaluation et de certification est, a minima, composé de 3 personnes :

- un représentant de l'organisme certificateur, n'ayant pas de lien ni formé de candidat inscrit à la session d'examen dont il est membre.
- un professionnel de l'esthétique avec à minima 2 ans d'expérience professionnelle dans la réalisation de prestation d'extension et de réhaussement de cils
- un Technicien spécialisé en extension et réhaussement de cils depuis 2 ans

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2028
Date de dernière délivrance possible	26/12/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	5	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7650/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 000 € – 1 800 €
Durée	21 – 51 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	13
Taux d'achèvement	72 %
Période	07/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	24
Montant total engagé	31 200 €
Coût moyen par dossier	1 300 €
Durée moyenne	18 h
Période	07/2026 – 09/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.